Comment constuire l'Europe de la santé ?

ACTUALITÉ PUBLIÉE LE 01/12/2021

Saisine liée : COMMENT CONSTRUIRE UNE EUROPE DE LA SANTÉ ?

Formation de travail liée : COMMISSION AFFAIRES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

La crise du Covid met en exergue plusieurs difficultés de l'Europe dans le domaine de la santé. Les enjeux sont multiples : prévention, autonomie stratégique dans la production de produits (médicaments, vaccins...) et de leur distribution, crise et tensions dans les établissements hospitaliers...

Le CESE se saisit des ces problématiques et a confié ce projet d'avis à la commission des Affaires européennes et internationales.

En 2005 à la suite de l'épidémie de SRAS, l'Union avait créé le **Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)** pour l'harmonisation de la **recherche** face aux pandémies.

Plus récemment, pour répondre à la crise de la Covid-19, est entré en vigueur en mars 2021 le **programme EU4 Health** qui vise à préparer les systèmes de santé de l'Union à affronter les menaces futures, au-delà des pandémies.

De plus, le mandat de l'agence européenne du médicament (EMA) a été élargi, une **agence de réponses aux urgences (HERA)** a été créée et la stratégie pharmaceutique révisée.

Alors après ces premières briques essentielles, comment alors l'Europe peut mieux bâtir et organiser son système de santé et de sécurité sanitaire en coordination avec celui de ses États-membres ?

Le projet d'avis du CESE s'intéressera aux différents leviers d'action de l'UE pour atteindre cette sécurité sanitaire :

capacités de recherche, d'approvisionnement et de production des États-membres ;

passation conjointe de marchés

amélioration des liens entre le public et le privé ;

harmonisation des réglementations (mesures sanitaires, essais cliniques…)

modalités de financement prévues dans le plan de Relance, EU4health ou les fonds structurels.

Le CESE étudiera également la nécessité de renforcer certaines structures (agence européenne des médicaments…) et d'évaluer la nécessaire pour améliorer la protection des citoyennes et citoyens en concertation avec elles et eux.

Enfin, la commission identifiera les politiques à renforcer au niveau européen (dépistage, prévention, échange de données, autonomie stratégique industrielle…) et plus globalement réfléchira à conforter la place de l'Europe au niveau mondial, pour une approche de santé globale (One Health) en lien avec les ODD 2030.

© - copyright CESE - Mai 2024